

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2015

Le Conseil Municipal de la Commune de Brou sur Chantereine étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Antonio DE CARVALHO, Maire,

Etaient présent(e)s : MM.Marie-Hélène GERVAIS - Frédéric GILLET - Corinne MARQUES DE MENDONCA - Isabelle MOUROT - Mornély LORRIER - Christian GERVAIS - Nathalie DESROUSSEAUX - Sylvère FOURNIVAL - Isabelle DE CARVALHO - José MARQUES DE MENDONCA - Karine FOURNIVAL - Xavier BROUSTET - Gilles MOREL - Nicole MARTIN - Pascal PINSARD - Stéphanie BARNIER - Patrick THERET ./.

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Mme Stéphanie GONCALVES à M.Frédéric GILLET - M.Boujemaa ZREOUIL à M.Mornély LORRIER - Mme Nelly MAILLARD à M.Sylvère FOURNIVAL - M.David CHEVALLIER à Mme Nathalie DESROUSSEAUX - Mme Simone JAILLET à Mme Marie-Hélène GERVAIS - Mme Agathe CHEVALLIER à Mme Corinne MARQUES DE MENDONCA - M.Claude MAILLARD à Mme Isabelle DE CARVALHO - Mme Patricia PETIT à M.Patrick THERET - M.Patrice PAGEOT à Mme Stéphanie BARNIER./.

Absent : ./.

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil Municipal a DESIGNÉ A L'UNANIMITE Madame Isabelle DE CARVALHO pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2. APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX DES 26 MARS ET 16 AVRIL 2015.

Le Conseil Municipal a APPROUVE :

[[A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (POUR : 26 - ABSTENTION : 1 (Groupe Rassemblement de la Gauche et des Ecologistes : Patricia PETIT)) le compte rendu du Conseil Municipal du 26 mars 2015 ;

[[A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (POUR : 26 - ABSTENTION : 1 (Groupe Rassemblement de la Gauche et des Ecologistes : Nicole MARTIN)) le compte rendu du Conseil Municipal du 16 avril 2015.

3. COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

CONFORMEMENT au Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire a EXPOSE le compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 :

• **DECISION N°AG/2015/015 :** Contrats de suivi de progiciels avec la Société BERGER LEVRAULT pour les services communaux.

• **DECISION N°AG/2015/016 :** Fixation des tarifs de la brocante.

• **DECISION N°AG/2015/017 :** Fixation des tarifs de la fête foraine.

• **DECISION N°AG/2015/018 :** Convention de location d'un logement à titre précaire et révocable entre la Commune de Brou sur Chantereine et Monsieur André JOUANNAUX.

• **DECISION N°AG/2015/019 :** Contrats abonnement d'entretien avec la Société Service Entretien Gaz pour l'entretien des chaudières du pavillon des services et de la salle Jean-Baptiste Clément.

• **DECISION N°AG/2015/020 :** Contrat d'hébergement avec l'Association de Gestion de la Base Départementale de plein air du Bourdon de Saint-Fargeau dans l'Yonne pour les enfants en Accueil de Loisirs de Mineurs du 06 au 10 juillet 2015.

• **DECISION N°AG/2015/021 :** Contrat d'hébergement avec l'Association de Gestion de la Base Départementale de plein air du Bourdon de Saint-Fargeau dans l'Yonne pour les enfants en Accueil de Loisirs de Mineurs du 20 au 24 juillet 2015.

• **DECISION N°AG/2015/022 :** Contrat d'hébergement avec l'Association de Gestion de la Base Départementale de plein air du Bourdon de Saint-Fargeau dans l'Yonne pour les enfants en Accueil de Loisirs de Mineurs du 17 au 21 août 2015.

• **DECISION N°AG/2015/023 :** Délégation du droit de préemption urbain à l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France pour l'acquisition de la propriété située au 70, avenue Jean Jaurès, cadastrée section B 699.

• **DECISION N°AG/2015/024 :** Convention séjour avec l'association Vacances Evasion pour l'organisation d'un séjour à Saint Julien de la Nef (30) pour les jeunes des Accueils de Loisirs préadolescent et adolescent au mois de juillet 2015.

• **DECISION N°AG/2015/025 :** Contrat de maintenance et abonnements téléphoniques avec la Société PRECTEL SARL pour le standard téléphonique et ses équipements de la Mairie de Brou sur Chantereine.

• **DECISION N°AG/2015/026 :** Contrat de location de longue durée avec la Société GRENKE Location SA pour le standard téléphonique et ses équipements de la Mairie de Brou sur Chantereine.

• **DECISION N°AG/2015/027 :** Fixation des tarifs de location de la salle Jean-Baptiste Clément.

• **DECISION N°AG/2015/028 :** Marché de travaux de rénovation de l'école élémentaire Jean Jaurès, passé selon la procédure adaptée (MAPA) et attribué à la Société PEINTISOL.

4. ADOPTION DU PROJET EDUCATIF TERRITORIAL 2015/2017 DE LA COMMUNE DE BROU SUR CHANTEREINE

Le Conseil Municipal A L'UNANIMITE :

- A **ADOPTÉ** le Projet Educatif Territorial de la Commune de Brou sur Chantereine,
- A **AUTORISE** Monsieur le Maire à mettre en place les moyens techniques et financiers afin d'assurer son application.
- A **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document contractuel avec les services de l'Etat pour la mise en place du Projet Educatif Territorial de la Commune de Brou sur Chantereine.

5. ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DES STRUCTURES ENFANCE/JEUNESSE

Le Conseil Municipal A **APPROUVE A L'UNANIMITE** le règlement intérieur des structures Enfance/Jeunesse.

6. ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA STRUCTURE MULTI-ACCUEIL

Le Conseil Municipal A **APPROUVE A L'UNANIMITE** le règlement intérieur de la structure multi-accueil.

7. ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DES ASSISTANTS MATERNELS

Le Conseil Municipal A **APPROUVE A L'UNANIMITE** le règlement intérieur des assistants maternels de la structure multi-accueil.

8. AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT POUR LES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT - « ACCES ET USAGE DU PORTAIL CAF-PARTENAIRES » ENTRE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE SEINE-ET-MARNE ET LA COMMUNE»

Le Conseil Municipal A L'UNANIMITE :

- A **APPROUVE** l'avenant à la convention d'objectifs et de financement pour les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant - « Accès et usage du Portail Caf-Partenaires » entre la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne et la Commune,
- A **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ledit avenant et tout document y afférent.

9. CREATION DE QUATRE POSTES EN « CONTRAT EMPLOI D'AVENIR »

Le Conseil Municipal A L'UNANIMITE :

- A **APPROUVE** la création de quatre postes en Contrat Emploi d'Avenir,
- A **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget, chapitre 012.

10. DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMCAL.

Le Conseil Municipal A **DESIGNE A LA MAJORITE ABSOLUE** Madame Nelly MAILLARD, représentante de la Commune au Conseil d'Administration de l'Association Municipale Culturelle, Artistique et de Loisirs (AMCAL).

11. AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL CONCERNANT L'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE POUR LE PROJET PRESENTE PAR LA SOCIETE PLACOPLATRE DANS LE CADRE DE LA POURSUITE DE L'EXPLOITATION D'UNE CARRIERE DE GYPSE A CIEL OUVERT.

Le Conseil Municipal A **DONNE A L'UNANIMITE** un avis défavorable au projet présenté par la société PLACOPLATRE, dans le cadre de la poursuite de l'exploitation d'une carrière de gypse à ciel ouvert, pour toutes les raisons évoquées en séance et afin de soutenir la démarche des communes concernées.

12. QUESTIONS DIVERSES

La séance a été levée à 22h00.